

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS
ARRONDISSEMENT DE LENS
CANTON DE WINGLES
COMMUNE DE GRENAY

DELIBERATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Du Centre Communal d'Action Sociale de Grenay
Séance ordinaire du Jeudi 11 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre le jeudi onze avril à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Grenay, s'est réuni, sous la présidence Madame Christelle BUISSETTE, Présidente du Centre Communal d'Action Sociale.

Nombre de Membres
Au conseil : 17
Présents : 14
Procurations : 3

PRESENT(ES) : Mme BUISSETTE Christelle – Mme WASIKOWSKI Cathie
Mme LEROY Nathalie – Mme BOUCHEZ Carole – Mr GRZES Jacques – Mr
TENTELIER Vincent – Mr DELENCLOS Daniel – Mme DUVEAU Daisy – Mme
DUPUY Monique – Mr IBBA Gildas – Mme LEBLOND Michèle – Mr LEROY
Alphonse – Mme PONCHEL Annie – Mme VINCENT A.Marie .

DATE DE LA CONVOCATION
29/03/2024

EXCUSE(ES) AYANT DONNE PROCURATION :

- Mr VOULIOT Julien ayant donné procuration à Mme BOUCHEZ Carole
- Mr DETOEUF Jean-Bernard ayant donné procuration à Mme LEROY Nathalie
- Mme LELIEUX Annie ayant donné procuration à Mr GRZES Jacques

DELIBERATION N° 08-2024 RELATIVE A L'AFFECTATION DE RESULTAT 2023
--

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi 94-504 du 22 juin 1994,

Considérant qu'en M57, le résultat N-1 doit faire l'objet d'une affectation soit lors du budget primitif si le compte de gestion et le compte administratif ont été adoptés préalablement, soit lors du budget supplémentaire si le compte de gestion et le compte administratif ont été adoptés postérieurement,

Considérant que le résultat N-1 doit combler en priorité le besoin de financement,

Après avoir entendu Madame la Présidente, et approuvé le compte administratif de l'exercice 2023, il est proposé au Conseil d'administration d'affecter le résultat 2023 comme suit :

.../...

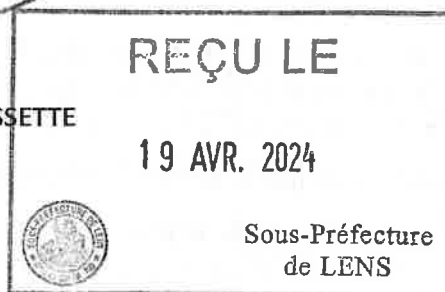
Déficit antérieur reporté	0,00
Excédent antérieur reporté	129 483,96
Résultat de fonctionnement pour 2023 :	
Excédent	10 972,35
Déficit	0,00
Résultat à affecter	140 456,31
Résultat d'investissement de clôture 2023 :	
Excédent	8 737,75
Déficit	0,00
Dépenses engagées non mandatées au 31/12/2023	0,00
Restes à réaliser au 31/12/2023	0,00
Besoin de financement	0,00
Affectation :	140 456,31
Affectation en réserves R1068 en investissement	0,00
Report en fonctionnement	140 456,31
Déficit reporté D002	0,00

Après avoir délibéré le Conseil d'Administration adopte l'affectation de résultat 2023 à 16 votes pour et 1 abstention.



La Présidente

Christelle BUISSETTE



Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le :

Pour copie conforme au Registre des Délibérations

Et publication du :
Ou notification du :